

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
APPROUVÉ par le conseil de REGIONS du P.L.U. LOCAL d'URBANISME
de la commune de MAULE
Fait à Maule, le :
Le Maire de la Commune de MAULE

PROCEDURE

POIS APPROUVÉ LE : 18 JUILLET 1983
REVISION N°1 PRESENTÉE LE : 28 mai 1998 MISE A MAJOURÉE LE : 7 août 2002
REVISION N°2 APPROUVÉE LE : 22 novembre 2003
REVISION N°3 APPROUVÉE LE : 22 novembre 2005
REVISION N°4 APPROUVÉE LE : 22 novembre 2005

DOCUMENT N°

5.3.2

MODIFICATIONS

N° : 1 20 mai 1987
2 22 mai 1991
3 22 novembre 2005



SOCELE

S.A.R.L. D'ARCHITECTURE

10 rue Orléans n° 2301 91009
Maule sur Loire
Tél : 01 46 07 52 32

LEGENDE

- Secteurs archéologiques
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- Zones à l'interieur desquelles s'appliquent les dispositions du permis de démolir (soit toute la commune)
- Zones à risque d'exposition au plomb (soit toute la commune) (cf. décret du 23 avril 2009 relatif à la lutte contre la saturnisme)

